



Donnez-nous le droit d'être citoyen !

Portrait de Lætitia Bouchonnet	2
Election au CA de la CPRP	2
CA ONCF du 20 septembre 2018	3
L'histoire de la fête de lumières	3
Edito	3
Activités ONCF	4 et 5
Agenda et Dons	5
Le tri sélectif	6
Le phénomène tattoo	6
Origine des objets	7
«20 novembre 2018»	7
Les vieux métiers	8
Jeux	8
Sélection livres	8

20 novembre 2018
Journée internationale des droits de l'enfant



Lætitia Bouchonnet et sa maman

Bo : Depuis l'ouverture du dossier de Lætitia à l'ONCF quelles sont vos relations avec l'association ?

Maman de Lætitia : Nous avons été très bien accueillies par les représentants du groupe d'Orléans - les Aubrais - Blois. Alain Lefaucheu est venu avec Philippe Soignon du siège de l'ONCF pour l'ouverture du dossier et ont pris en charge Lætitia en la mettant tout de suite à l'aise. Nous sommes invitées régulièrement sur les différentes activités du groupe pour le plus grand plaisir de Lætitia.

Bo : Cela fait maintenant 2 ans que vous participez au séjour adapté ONCF, comment avez-vous vécu votre intégration au sein de ce séjour ?

Maman de Lætitia : Très bien avec de très belles rencontres, très enrichissantes auprès des pupilles, des mamans, papas. Tout est fait pour se sentir à l'aise dans un groupe qui se côtoie depuis déjà quelques temps. L'esprit solidaire qui règne pendant le séjour est un atout positif pour les nouveaux arrivants. À cela, il faut mettre en avant la disponibilité des encadrants pendant les 10 jours.

Bo : Le terme adapté est-il vraiment approprié au séjour ?

Maman de Lætitia : La première fois, nous avons été bien accueillies à la maison de Montreuil avec 9 jours de visite et une bonne organisation. Cette année à Samoëns de très belles visites, rien à dire sur le séjour, une très bonne ambiance avec tout le monde ainsi que le personnel du centre. Toutes les activités sont réellement adaptées au handicap de nos enfants. Il y a toujours un encadrant ONCF pour nous aider dans nos déplacements.

Bo : Quelles sont pour vous les meilleurs moments du séjour à Samoëns « au centre CCGPF le Vercland » ?

Maman de Lætitia : Le séjour très bien, les chambres très accessibles et paisibles. Une entente cordiale avec tous les intervenants et les pupilles. Il faut signaler aussi la disponibilité et l'amabilité du personnel du centre. Si nous devons choisir un moment particulier du séjour, ce serait les soirées disco improvisées pratiquement tous les soirs et la soirée de remerciements des pupilles envers Georges et Henriette Dupoirier. Continuez avec le même objectif, dans la bonne humeur et le sourire. On vous tire notre chapeau et un grand merci.

Election au CA de la CPRP, Les retraités votent



Après 2008 et 2013, les retraités de pension directe sont appelés à voter pour élire leurs deux représentants au Conseil d'Administration de la Caisse de Prévoyance et de Retraite.

Composition du CA :

- 1 président (1 voix)
- 17 membres représentant les actifs et 2 représentant les retraités (1 voix chacun)
- 6 représentant la SNCF (3 voix chacun)

En cas d'égalité au vote, la voix du président est prépondérante.

Rôle des Administrateurs :

Tout au long de leur mandat, les administrateurs veillent à la bonne application des droits des cheminots actifs et retraités. Ils sont aussi et surtout porteurs des revendications de ceux-ci pour améliorer leurs droits et prestations. Au regard de la politique menée par le gouvernement et bien relayée par l'entreprise, en particulier en direction des retraités, ce ne sont pas les sujets de revendications qui manquent ; Pouvoir d'achat, CSG, revalorisation des pensions, avenir de notre régime spécial, etc.

Pouvoir d'achat : depuis 2009, les retraites des cheminots sont revalorisées sur la base de l'inflation sur les prix, de plus les différents gouvernements modifient régulièrement les règles des augmentations éventuelles ; de janvier, nous sommes passés à avril puis à octobre pour finir à janvier de l'année suivante. À cela s'ajoute la modification du calcul de l'inflation.

Toutes ces mesures font perdre du pouvoir d'achat aux retraités, sans oublier que depuis 5 ans la revalorisation qui a été quasiment nulle et l'augmentation de la CSG (+25 %).

Avenir de notre régime spécial : depuis des années notre régime subit des

attaques sans précédent, remettant en cause les droits des cheminots actifs et retraités. Le projet de réforme des retraites pourrait remettre en cause le système actuel au profit d'un système où le montant de la pension ne serait pas garanti.

En 2017 une pétition avec plus de 40 000 signatures avait été remise à la direction de la caisse pour exiger ; le maintien des relations « papier », le maintien des Antennes de la CPRP, l'amélioration de l'accueil téléphonique, etc. Des mesures ont bien été prises mais pas au niveau nécessaire, il nous faut donc continuer à exiger la prise en compte de ces demandes soutenue par les 40 000 signatures.

Les retraités doivent donc s'exprimer en élisant leurs deux représentants retraités au CA de la CPRP. Pour cela, votons et parlons- en dans notre entourage pour que le plus grand nombre de retraités le fassent.

ATTENTION : Remplissez et renvoyez votre bulletin de vote dès réception, n'attendez pas la date du 17 Octobre qui est la date du dernier jour de réception des bulletins de vote avant dépouillement.

Notre conseil d'administration du 20 septembre s'est tenu après une trêve estivale sur le front revendicatif contre la libéralisation du secteur ferroviaire.

Lors du premier semestre, il semble que l'activité de notre association ait directement été impactée par ce conflit, en effet notre corps militant s'est pleinement engagé dans ce qui restera comme le plus long conflit de l'histoire récente de la SNCF, mais dans de nombreux sites cela c'est fait au détriment de la mise en œuvre de nos orientations.

Le conseil d'administration a étudié de façon statutaire l'examen financier de l'année 2017. Cela consiste à présenter les comptes consolidés de l'association. Le bilan comptable a été réalisé par le cabinet d'expertise Sémaphore et certifié sans aucune réserve par le commissaire aux comptes du cabinet COEXCO.

Concernant le budget prévisionnel, il a été acté qu'au regard de la non augmentation des salaires et de la non revalorisation des pensions pour l'année 2018 le BP, il ne sera pas appliqué pour 2019 d'augmentation de la cotisation.

En proposant de ne pas augmenter la cotisation, nous restons dans une démarche politique et conforme aux orientations du dernier congrès : pas d'augmentation des salaires et pensions, donc, pas d'augmentation de la cotisation.

Le débat de ce CA a été axé sur les décisions qui nous permettront de nous organiser pour faire face aux futures conséquences sur notre association de cette réforme que nous avons combattue et que nous continuons de combattre. Il en va du devenir de notre association et du soutien que nous apportons à nos 693 pupilles. Nous allons travailler avec le CCGPF pour rencontrer les dirigeants de l'entreprise et aborder les différentes problématiques que pose cette nouvelle structuration. Nous avons bien entendu la volonté de préserver l'existant voire même de l'améliorer.

L'histoire de la Fête des lumières



Une tradition née au 19^e siècle...

En 1850, les autorités religieuses lancent un concours pour la réalisation d'une statue, envisagée comme un signal religieux au sommet de la colline de Fourvière. C'est le sculpteur Joseph-Hugues Fabisch qui réalise cette statue dans son atelier des quais de Saône.

L'inauguration initialement prévue le 8 septembre 1852 est repoussée au 8 décembre en raison d'une crue de la Saône. Le jour venu, le mauvais temps va de nouveau contrarier les réjouissances : les autorités religieuses sont sur le point d'annuler l'inauguration. Finalement, le ciel se dégage... Spontanément, les Lyonnais disposent des bougies à leurs fenêtres, et à la nuit tombée la ville entière est illuminée. Les autorités religieuses suivent le mouvement et la chapelle de Fourvière apparaît alors dans la nuit. Ce soir-là, une véritable fête est née !

Chaque année désormais, le 8 décembre, les Lyonnais déposent des lumignons à leurs fenêtres et parcourent les rues de la ville pour admirer des installations lumineuses exceptionnelles. La fête ne cesse de prendre de l'ampleur et la présence, ces dernières années, de concepteurs nationaux et internationaux de renom illustre bien le rayonnement international grandissant de cette manifestation. Étendue sur 4 jours depuis 1997, la fête des Lumières anime tous les quartiers qui sont antérieurs à 1930. Il offre dans la ville des scénographies et des spectacles de lumière innovants et surprenants. Si l'an dernier, pour des raisons de sécurité, la fête avait été limitée à trois jours avec un périmètre restreint (le Vieux Lyon et le site du Théâtre antique de Fourvière) pour les événements, cette année, la fête des Lumières devrait être tout autre. Elle durera donc pour les quatre nuits successives comme à ses habitudes avec de nombreux éclairagistes, designers, architectes, graphistes, vidéastes, plasticiens et autres compagnies de spectacles de rue venus du monde entier qui embraseront la ville avec des installations et créations inédites.



Olivier Gendron
Secrétaire adjoint

© Pascale Lalys

Le service public ferroviaire a de l'avenir pour peu que l'on s'y intéresse sous l'angle du bien commun, utile à la nation.

C'est sous cet angle que les cheminots en lutte aborde le sujet, au contraire du gouvernement qui n'a qu'une vision dogmatique, ouvrir à la concurrence, privatiser les services publics et abaisser les conditions sociales des cheminots !

À l'ONCF nous avons pris le parti de ne pas baisser les bras, la lutte entamée en mars dernier n'est pas terminée, la loi n'entrera en vigueur qu'au 1^{er} janvier 2020, de nombreuses choses restent à écrire au travers des ordonnances et des décrets, de la CCN et de l'accord d'entreprise.

Nous avons des engagements via nos adhérents, ceux de venir en aide à nos pupilles, afin qu'ils traversent les épreuves de la vie dans les meilleures conditions et qu'ils puissent vivre dans un monde en paix, respirable, exonéré de haine, d'individualisme, et où l'argent n'est pas le fil conducteur de la vie.

Un monde utopiste? Peut-être, en attendant le coup vaut d'être tenté et c'est ce que nous faisons depuis des décennies.

Nous vous invitons à poursuivre le chemin avec nous en adhérent à l'ONCF dans un premier temps, en faisant acte de solidarité en achetant un agenda, des bons d'entraide et enfin soutenir ceux qui se battent au quotidien pour défendre un service public ferroviaire de qualité pour tous.

Orphelinat National des Chemins de fer de France Fondé le 8 juillet 1904 "Journal Officiel" des 15-16 Juillet 1904 Déclaration N° 151 200 - But : Aider moralement et matériellement les orphelins de ses adhérents.

Siège social : 263, Rue de Paris - 93100 Montreuil - CCP 46388 C Paris - Tél. 01 55 82 86 89 - Fax 01 55 82 86 95 infocom@oncf.asso.fr - Bulletin de l'Orphelinat - N° CPPAP1217G84134

Directeur de la publication : Laurent Latouche

Responsable de la rédaction : Jacques Fouquet

Création et réalisation : Pascale Lalys

Visuel de couverture : Pascale Lalys

Photographies : Fotolia - ONCF - **Impression** : Rivet PE Limoges

Auvergne Nivernais



© ONCF

Le week-end du 08 et 09 septembre 13 pupilles de notre région ont participé sportivement à notre ARASC. Après avoir piqué-niqué tous ensemble les enfants ont embarqué pour une descente en canoë sur l'Allier, 3 d'entre eux ont préféré s'élever dans les arbres pour divers parcours d'accrobranche. Le soir nous avons dormi au Château de Chassagnon (CCGPF) où les enfants ont pu profiter du grand parc avant le repas. C'est après une nuit de repos plus que méritée que nos pupilles ont regagné leur domicile avec des souvenirs plein la tête heureux d'avoir passé un « week-end grave super »

Marseille



© ONCF

Une journaliste les a surnommés «les cheminots du cœur» ça change...

Dans la lutte, chaque semaine, de nombreuses initiatives voient le jour et effectivement certaines viennent du cœur avec le même but, d'être solidaires même au 30e jour de grève... Le 16 mai, le syndicat CGT Cheminots Miramas, en lien avec le CE Cheminots PACA et son antenne de Miramas, avait organisé la diffusion sur écran géant du match de la finale de l'Europa League Olympique de Marseille / Atlético Madrid. Lors de cette initiative réussie (200 participants), les cheminots sont une grande famille et ont tout de suite accepté la proposition de reverser l'ensemble des bénéfices de la buvette et du point chaud à l'association « César Gibaud, enfance sans cancer ». Aujourd'hui, nous avons pu remettre un chèque à David Gibaud le papa de César afin d'aider son association... Car il ne faut pas oublier que chaque année en France, un cancer est diagnostiqué chez 2 500 enfants et adolescents. Parce qu'aujourd'hui, 500 enfants, soit l'équivalent de 20 classes d'écoles décèdent chaque année d'un cancer, que les chercheurs manquent cruellement de moyens, et que la générosité publique ne suffit pas... (les financements publics alloués à la recherche en oncologie pédiatrique ne représentent que 3% des budgets annuels consacrés aux travaux sur le cancer)...

Merci à tous les militants du syndicat, notre antenne du CE et de l'Orphelinat national des chemins de fer qui ont su répondre présents.

Nantes



© ONCF

L'ARASC du CR de Nantes s'est déroulée à Clisson, située à 30 km de Nantes en présence de 16 pupilles / accompagnateurs et d'une vingtaine de militants. Au programme le centre de canoë pour un pique-nique organisé par les militants Clissonnais. Puis après quelques rappels sur les consignes de sécurité, c'est parti pour 2 h de ballade sur la Sèvre Nantaise, dernier affluent important sur le parcours de la Loire. Le soir randonnée nocturne au château fort de Clisson où une atmosphère originale se dégage lors de la visite, car éclairé seulement par 1500 bougies. Le lendemain sera placé sous le signe de la détente, avec jeux de société... Encore un grand merci à tous et à toutes pour cette belle humeur exprimée tout au long de ce séjour. Bravo aux militants locaux pour l'organisation parfaite démontrant ainsi que les valeurs de solidarité à l'ONCF restent et resteront toujours d'actualité.

Lyon



© Fotolia

Comme chaque année, le Comité d'Établissement Mobilités Rhône Alpes a organisé la fête de La Bachasse. Ce moment familial a été aussi l'occasion de porter les revendications des cheminots. Cette fête a été un grand et beau succès plus de 2 500 personnes dont 700 enfants ont profité des activités du Comité d'Établissement, des animations des clubs et des associations cheminots et des superbes lots des partenaires de la fête ALTS, SAVATOU, TOURISTA et MCLR. Cette fête, c'est l'occasion pour le comité régional de l'ONCF de faire connaître l'association. Pour cela, nous disposons d'un stand sur lequel nous faisons découvrir notre association, nous proposons aux participants d'acheter des bons d'entraide qui sont aussi proposés aux buvettes du CER puisque ce sont les membres du CR qui tiennent les buvettes en attente avec le CER. Un grand merci à tous les bénévoles du CR qui ont passé du temps pour la réussite de cette journée, et tout particulièrement aux groupes de la Part Dieu et Perrache et aussi à Damien qui a été à l'oeuvre pour l'organisation et la relation avec le CER.

SÉJOURS ÉTÉ 2018

260 pupilles sont partis dans les différents séjours organisés par l'ONCF cet été. De l'avis des nouvelles familles et anciennes, la semaine Paris a été formidable pour les 16 pupilles. Avec un programme très chargé : le Parc de la Villette, la Cité des Sciences, la visite toujours appréciée du musée des Arts forains, l'accrobranche au Parc aventure à Ailly sur Noye encore merci à Stéphane et son équipe pour l'accueil, mais le retour a été une vraie aventure. À 17 h00 suite à un orage plus aucun train ne circulait entre Amiens et Paris, résultat retour à la maison de l'ONCF à 23 h45. Un retour dans une bonne ambiance, dans la solidarité et heureusement le lendemain matin, c'était repos. Pour la suite de la semaine, nous avons visité les monuments de Paris en bus à étages sous un soleil de plomb. La journée du lendemain, nous l'avons passée au parc Astérix. Heureusement tout le monde avait pris sa potion magique pour affronter la pluie. La dernière journée a été chargée en émotion avec la visite du Stade de France qui a fait plaisir aux enfants mais aussi aux adultes et le soir la commémoration à l'Arc de Triomphe où l'ONCF et les pupilles ont déposé une gerbe et des roses en souvenir de la grève insurrectionnelle des cheminots. Un grand merci à tout le monde mais une mention spéciale à notre cuisinier du soir Gégé retraité du Mans.

Une fois de plus les trois séjours organisés au chalet Pierre Semard ont été appréciés des 36 pupilles : rafting, cani rando, escalade, visite du Lac d'Annecy sans oublier les soirées karaoké, loto, jeux, danse. Un grand merci aux accompagnateurs Brigitte, Mireille, Régis, Hervé, Gégé et à toute l'équipe du chalet Lolita, Mélanie, Aïmen, Laurent.

Pour les 113 pupilles ayant participé aux séjours 18/25 ans au Canada, ce fut un voyage merveilleux avec des souvenirs plein la tête. Le circuit les a emmenés de l'Ontario au Québec à la découverte de villes et de paysages sublimes comme Toronto, les chutes du Niagara, Ottawa, Québec, Montréal sans oublier la base Makwa où pendant deux jours, ils ont pu faire de nombreuses activités sur le lac, canoë, rabaska, padell et rencontre avec un trappeur. Un grand merci aux accompagnateurs Françoise et Christian ainsi que les accompagnateurs québécois sur place. Sans oublier les 14 pupilles qui ont participé au séjour adapté au village vacances du CCGPF de Samoëns et les 82 pupilles qui sont partis en colos avec le CCGPF. Rendez-vous l'année prochaine.

Gérard Cousin, Secrétaire du collectif solidarité pupilles.

PARIS-SUD-EST



Le Comité Régional de Paris sud-est a organisé un baptême de l'air à l'aérodrome d'Etampes-Mondésir pour ses pupilles dans le cadre de son activité annuelle. 7 pupilles et 3 parents ont décidé de venir prendre un peu de hauteur et voir sous un autre angle cette région. L'ensemble des participants ont retrouvé le plancher des vaches satisfaits de cette nouvelle expérience. Peut-être de futures vocations ? 4 enfants ont participé à leur première activité ONCF. Cette journée a aussi permis de fêter les 18 ans d'Antonin et de lui remettre un chèque de 150 €. Le CR remercie Yves et Pascal du groupe de Villeneuve/Valenton pour l'organisation et le barbecue + Antonin ainsi qu'Hervé, le président et Franck, le chef-pilote pour l'accueil et les explications diverses.

Agenda

Conseil d'Administration
27 Novembre 2018

Formation Solidarité
Les 18 et 19 octobre 2018

Journée Internationale des droits de l'enfant
Le 20 novembre 2018

Salon du livre de Montreuil
Les 01 et 02 décembre 2018

Festival Gérardmer Fantastic'art
Du 30 janvier au 03 février 2019



© Fotolia

Dons

Dons des sections de retraités, comités régionaux et groupes versés au bénéfice des pupilles.

840 euros : Par les Comités Régionaux de Reims et Paris-Sud-Ouest.

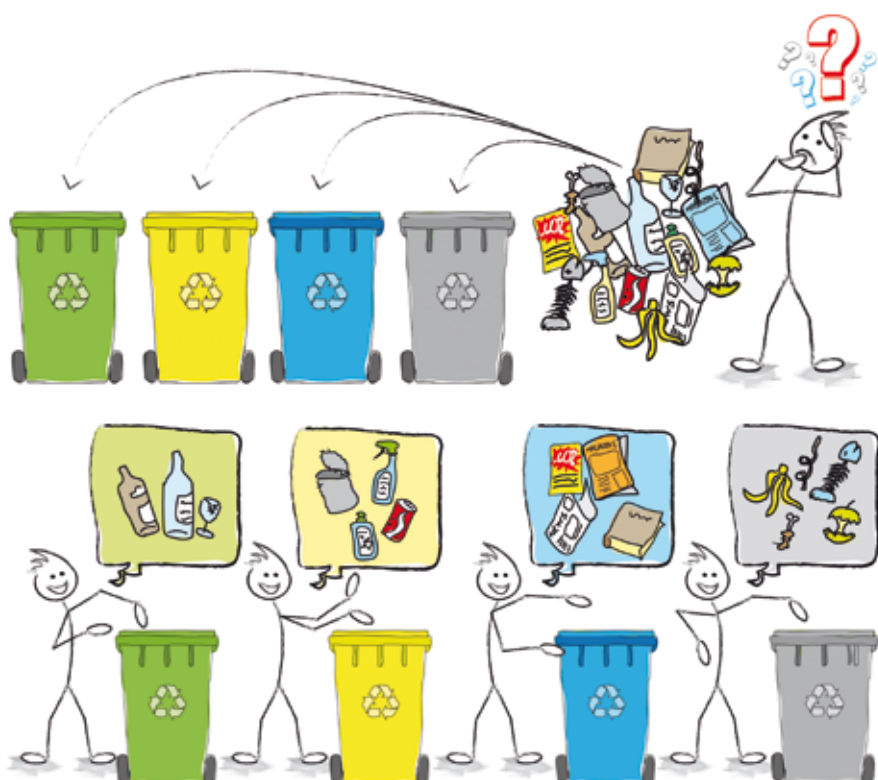
1428 euros : Par nos Groupes : Creil, Laon, Hendaye, Villeneuve St Georges, Livron-Val de Drôme, Nice Côte d'Azur.

2036 euros : Par nos sections de retraités de Dieppe et Grenoble.

4723,08 euros : Par les Particuliers.

Notre Conseil d'Administration et nos Pupilles adressent à tous leurs remerciements les plus sincères.

Le tri sélectif



© Fotolia

Très présent dans notre quotidien, le tri sélectif fait aujourd'hui partie de nos réflexes, et c'est bien naturel. Nous avons tous conscience, que nous empruntons la terre à nos enfants, et qu'à ce titre, nous nous devons de tout faire pour la préserver.

Qu'advient-il de nos déchets ?

Pour ce qui concerne le verre, il est quasiment recyclable, à l'infini, il en est de même pour les métaux, et presque de même pour les papiers et cartons. La question est tout autre concernant les matières plastiques. Une récente étude du magazine « 60 millions de consommateurs » révèle que seules 6 % des matières plastiques sont recyclées faute de filières de traitement. Cela alors que le gouvernement s'est engagé à traiter 100 % des déchets plastiques.

Derrière ce constat quelles conclusions sont à tirer ?

Nous sommes devenus des consommateurs de déchets, nous achetons des déchets via les conditionnements, parfois plus volumineux que le produit lui-même, nous achetons des emballages, et suremballages, mais pour quoi faire ? Alors que les pouvoirs publics sont souvent prompts à nous culpabiliser et sur réglementer le tri sélectif, il serait probablement plus souhaitable qu'ils n'incitent les industriels à cesser ces surproductions d'emballages, donc de déchets, et donc de potentielle pollution.

Doit-on cesser de faire le tri alors ?

Bien sûr que non, mais il faut aussi adapter ses habitudes de consommation, devenir un consommateur. Certains magasins proposent maintenant l'achat en vrac, on peut aussi choisir les produits contenant moins d'emballages (à quoi sert le carton enveloppant un tube de dentifrice par exemple ?). Remplacer la société par la consommation peut parfois sembler utopique, mais l'important dans la collectivité n'est-il pas, pour paraphraser Pierre Rabhi d'apporter sa contribution », que de chaque goutte d'eau naisse un fleuve.

Le tri sélectif est un mal nécessaire à notre société de consommation, continuons à nous appliquer à le faire, et inculquer à nos enfants le respect de la planète et de notre environnement.

Le phénomène tattoo



© Fotolia

Ce qui apparaît aujourd'hui comme un phénomène de mode remonte en fait au commencement de l'humanité. En effet, Otzi, le plus vieil être humain retrouvé dans les Alpes italiennes (on estime qu'il vivait il y a 5 300 ans), avait des tatouages sur plusieurs parties de son corps.

On a tous à l'esprit les tatouages tribaux, mais dans l'Antiquité, les esclaves étaient tatoués comme marquage de leurs maîtres, les soldats du sceau de leur garnison et au travers des temps, il a été présent dans de nombreuses cultures, comme au Japon notamment où il est élevé au rang d'art depuis les samourais.

Dans notre ère moderne, depuis le XIX^e siècle, on pense surtout aux marins, aux bagnards, aux voyous. Le tatouage reste un signe transgressif jusqu'aux années 80, où de nombreux loubards, rockers, se font, tatouer ou se tatouent eux-mêmes de manière très artisanale, c'est l'apanage des « durs ». C'est à la fin des années 90 que les salons de tatouage fleurissent un peu partout même dans les campagnes. Le tattoo se démocratise. Il devient très facile de se faire tatouer, au point qu'aujourd'hui l'affirmation de son identité est presque justement de ne pas arborer de tatouage.

Mais le tatouage n'est pas un acte anodin, c'est une marque que l'on imprime à vie sur sa peau, c'est une décision qui se doit d'être mûrement réfléchie, quant au sujet que l'on va se faire tatouer, l'endroit où celui-ci se situera pour ne pas porter atteinte à notre vie future, il faut discuter avec son tatoueur, et avoir bien à l'esprit qu'un tattoo nécessite de l'attention tout au long de la vie. D'ailleurs tout bon tatoueur ne pratiquera pas sans délai de réflexion de la part du client, et saura expliquer les soins à apporter après tatouage. Pratique aujourd'hui très contrôlée, les tatoueurs suivent des formations non seulement à l'art, mais aussi à l'hygiène, il n'en demeure pas moins qu'il faut prendre toutes les précautions avant de procéder à l'acte, avoir toutes les assurances d'hygiène et de qualité, poser toutes les questions à l'avance, et surtout réfléchir, c'est définitif !

L'origine des santons de Provence, c'est la Révolution Française.



© Fotolia

Le 14 juillet 1789, avec la révolution, les églises sont devenues "propriétés de l'État français" et, en 1793, l'Assemblée nationale a décidé de toutes les fermer, car elle n'arrivait pas à mettre en place la politique qui avait été décidée, ceci à cause du clergé qui, à l'époque, régentait pratiquement tout. Mais les gens, qui étaient profondément religieux, avaient l'habitude d'aller à l'église pour voir la crèche à Noël. Ne pouvant plus y entrer puisque les églises étaient fermées, ils ont commencé à faire la crèche chez eux, en se cachant, car c'était interdit. C'est en Provence que cela s'est fait en premier. Ils réalisaient alors de tous petits personnages qu'ils pouvaient cacher facilement. Il fallait faire très attention : si l'on se faisait prendre, on risquait de se faire couper la tête. Ces petits personnages étaient des petits saints : Joseph, Marie et l'enfant Jésus, d'où l'appellation santone. (Santon = petit saint, santoun en Provençal.) Ces petits personnages étaient confectionnés avec ce que l'on avait sous la main, mais principalement avec de la mie de pain ou du papier mâché comme pour les masques. En 1798, un monsieur de Marseille - Jean-Louis l'Agnel - alors qu'il se promenait dans la campagne à Aubagne, constatant qu'il ne pouvait pas se débarrasser de la terre humide qui collait à ses chaussures (c'était de l'argile), fut obligé de le faire avec ses mains. Il vit que cette terre se travaillait très bien et il eut l'idée de faire une petite crèche qu'il trouva à vendre aussitôt. Il en fit d'autres et c'est ainsi qu'est né le métier de santonnier. Avec le temps, les personnages de la crèche ont grandi. On les a habillés et peints. On y a ajouté les personnages du village, les vieux métiers. On a créé les crèches provençales... Une bien belle histoire.

Notre association est habilitée à recevoir des dons et legs (art 17 des statuts de l'association).

Nom Prénom

N° de CP

Adresse complète

.....

Code postal Localité

Adresse mail :

J'effectue un don au profit des pupilles de l'ONCF. Je verse € par chèque libellé à l'ordre de l' « ONCF »

CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Tél : Portable :

Mail :

Changement de situation : - Retraite : à partir du

- Congé parental, congé sans solde, départ volontaire...

À compter du au

La journée internationale des droits de l'enfant



© ONCF-Pascal Lalys

La journée internationale des droits de l'enfant a lieu le 20 novembre.

Chaque 20 novembre, la journée mondiale des droits de l'enfant met en lumière les injustices dont souffrent les enfants dans le monde en s'appuyant sur la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989. Si beaucoup de progrès ont été réalisés, la situation reste préoccupante pour de nombreux enfants.

Il reste beaucoup à faire pour que les droits des enfants soient une réalité. Les droits ne sont réels que dans la mesure où ils sont mis en pratique, pour les enfants comme pour tous.

En France, on estime à plus de trois millions le nombre d'enfants vivant sous le seuil de pauvreté. Confrontées à des difficultés d'organisation et à une baisse conséquente de leur niveau de vie, les familles monoparentales s'en sortent moins bien et sont davantage exposées à la pauvreté. Plus de 240 000 font l'objet d'un placement et plus de 75 000 sont considérés en danger par rapport à leur contexte familial.

Pour célébrer cette journée, le bureau national ONCF organise chaque année une action de sensibilisation en direction de ses pupilles. Cette année, l'accent a été mis sur une partie de notre histoire « mai 68 ».

50 ans plus tard, que reste-t-il de l'héritage de ce mouvement ? Au-delà des conquêtes sociales ouvrières, qui ne cessent aujourd'hui de s'éroder, il est évident que la société actuelle n'est pas en voie de devenir cette société libertaire tant espérée par les contestataires de l'époque.

Les Comités d'Établissements proposent également des initiatives pour animer cette journée spécifique. Pour autant, nous souhaitons partager avec nos pupilles cet événement. Aussi pour permettre aux pupilles de se forger leur opinion sur cette période de notre histoire, l'ONCF va leur envoyer des livres selon leur tranche d'âge.

Le petit billet d'humeur & d'humour

La sagesse, c'est d'avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue lorsqu'on les poursuit.

Oscar Wilde - Artiste, écrivain (1854 - 1900)

Vieux métiers



© DR

L'acquajolo

L'Acquajolo était un vendeur ambulant de boissons rafraîchissantes à base d'agrumes, à l'époque du royaume des Deux-Siciles. Il exerçait principalement son métier dans un kiosque, sorte de buvette mobile. Son commerce est souvent décrit et cité dans la littérature. Très fréquentés en période estivale, ces kiosques mobiles étaient installés le long des principales artères des villes du royaume, et souvent proches de fontaines, où leurs verres étaient laissés en permanence, dans le bassin, sous les jets d'eau.



© Fotolia

Le cardeur

Un cardeur était un ouvrier qui carde, c'est-à-dire qui démêle des fibres textiles et les peigne à l'aide d'une carde. Le cardeur passait le plus souvent, à partir du printemps pour découdre les matelas, carder les fibres textiles et recoudre les matelas. L'artisan se déplaçait avec sa carde au domicile du client et travaillait le plus souvent à l'extérieur à cause de la poussière dégagée. C'est un métier que l'on retrouve dans l'Italie médiévale, et particulièrement pendant la révolte des Ciompi, en 1378. (La révolte des Ciompi est une révolte des ouvriers de l'industrie textile, aux côtés des teinturiers, foulons, et tisserands en soie et en draps).



© DR

Un hercheur

Un hercheur était un ouvrier qui faisait circuler les wagons chargés de minerai, avant la mécanisation. Métier pénible, il était exécuté aussi par des enfants ; il disparut progressivement, l'homme étant remplacé par le cheval, puis le cheval par la machine.



© DR

Mandelier

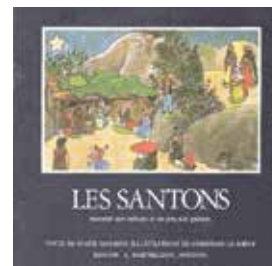
Le mandelier était un ouvrier artisan, fabricant de « paniers, corbeilles, mandes, vans en osier. Ce mot ancien a disparu depuis longtemps en français, mais subsiste en néerlandais. Les corporations de vanniers voient le jour au xve siècle lorsqu'en 1467 Louis XI leur accorde un statut à Paris, statuts révisés en 1561. Les vanniers sont alors classés en trois catégories différentes : à Paris la «

Communauté des Maîtres Vanniers-Quincailliers » a des statuts depuis l'année 1467. Ils ont été confirmés par lettres patentes de Louis XI en 1566, réformés sous le règne de Charles IX par arrêt du Conseil du mois de septembre 1561, enregistré au Parlement la même année. Ils se divisaient en trois classes :

- Les vanniers mandriers ou mandeliers qui fabriquaient des ouvrages à claire-voie,
- Les vanniers clôturiers ou clodiers, qui fabriquaient des vanneries sur armature en bois garnies d'osier frappé,
- Les vanniers proprement dit : vannier faissiers ou faisseliers (fustalier ?), spécialistes des vanneries ajourées, faisselles, cages, nasses, clayettes.



À LIRE



Les Santons

Les santons datent des premiers temps chrétiens. En effet dès le début du IIe siècle de notre ère, dans une chapelle de Rome, on peignit,

sur le mur, la première crèche. On a dit justement et joliment que les santons sont les fleurs qu'on cueille en hiver ! Un ouvrage destiné à tous pour la préparation de la crèche.

Edition : Alain Barthelemy prix : 6.10 €



Le harcèlement scolaire

Comment débute le harcèlement scolaire ? À quel âge ? Quelles questions poser à son enfant pour savoir s'il est harcelé ? Existe-t-il des profils types ? Que répondre aux enfants qui se demandent « Pourquoi moi » ? Quels rôles les adultes – parents

ou enseignants – peuvent-ils jouer ? Comment sortir de l'isolement ? Comment se défendre d'attaques contre le physique ? Comment stopper un harcèlement par SMS ou sur Facebook ? Vous vous êtes sûrement demandé si votre enfant a déjà été harcelé à l'école. Vous avez raison ! Chaque année, plus de 700 000 élèves sont confrontés à ce fléau. Grâce à une praticienne spécialisée, décryptez les mécanismes harceleur harcelé, identifiez les bonnes questions à poser à votre enfant, comprenez les erreurs à éviter et découvrez la manière dont vous pouvez l'aider de manière efficace.

Un livre indispensable pour outiller petits et adolescents avec des techniques qui leur serviront à vie.

Edition Tallandier prix 14,90 €

FACILE - Grille N°22

J
E
U
X

2			1	9			8	3
3							9	
7	9	8		3			1	
4			6	8				9
5		6				3		7
9				7	4			8
	7			1		9	5	6
	2							1
1	5			6	3			2

MOYEN - Grille N°23

5		1				7	3	
			3					5
7	3				8	6		
3	9		4			1		
			1	6	9			
		4			7		9	8
		3	5				2	4
9					4			
	4	8				9		6

Résultats sur notre site : www.oncf.asso.fr